VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

caue
DE LA VENDÉE

conseils pratiques de plantation

PLANTER DANS LE **MARAIS POITEVIN**

architecture

ENVIRONNEMENT

planter dans le **marais poitevin**

Deuxième zone humide de France avec près de 100 000 ha, le Marais Poitevin, occupe l'ancien Golfe des Pictons. Il résulte d'un comblement naturel par l'apport de sédiments marins et fluviaux puis de travaux d'aménagement par l'homme depuis le XIème siècle. Les deux marais qui le composent, Marais Mouillé et Marais Desséché, sont le fruit d'un processus de conquête de terres inondables pour une valorisation agricole.

Le **Marais Mouillé** soumis aux inondations des eaux de pluie et des crues, joue le rôle de tampon. Dédié aux activités agricoles et forestières, il est caractérisé par une trame dense de haies bocagères et d'alignements d'arbres (frênes et peupliers) accompagnant les canaux qui délimitent de petites parcelles.
Le Marais Desséché est un polder cerné de digues, aujourd'hui voué aux grandes cultures, tendant à prolonger le paysage de la plaine. Il s'en différencie cependant par les haies résiduelles et les roselières qui bordent canaux, fossés et chemins.
La roche-mère calcaire affleure en différents points ; sous formes d'anciennes îles dans le marais desséché, et de coteaux en bordure du plateau calcaire dans le Marais Mouillés. Ces "hautes terres" portent les principaux villages et bourgs du Marais.

Ce document présente les espèces d'arbres et d'arbustes les plus couramment rencontrées selon leurs principales utilisations : arbre isolé, bosquet, haie champêtre, haie libre près du bâti. (à rajouter dans le bocage et la plaine), alignement et boisement linéaire en bord de rives et de canaux.

a • les hautes terres calcaires

Au niveau de l'ancien Golfe des Pictons, les hautes terres calcaires regroupent les anciennes îles existantes au temps des romains et le plateau calcaire au niveau de la zone de contact entre la plaine et le marais poitevin. L'habitat du marais poitevin se trouve concentré sur ces hautes terres calcaires.

Ainsi, dans le Marais Mouillé, les bourgs et villages se sont développés sur les coteaux de la plaine, au niveau de presqu'îles calcaires. L'usage des voies d'eau (principal accès possible, par barques, avant la constitution du réseau routier) et la conquête agricole des terres inondables ont été à l'origine de ces villages très liés à l'eau, aux formes caractéristiques, étirées le long du marais.

Dans le Marais desséché, l'implantation des villages et hameaux résulte à la fois d'une implantation sur des buttes et îles calcaires naturelles et sur les digues des canaux.

De cette configuration particulière découle la physionomie caractéristique des villages du marais poitevin : "Villages-îles", "villages-rues".

Les exploitations agricoles, hors villages, sont le plus souvent isolées au milieu du marais, héritages des anciennes "cabanes" établies sur les levées le long des canaux.

Aux abords des bourgs et à proximité du bâti, la végétation sera donc à choisir en fonction de cette omniprésence du calcaire.

1 l'arbre isolé

OBJECTIFS PAYSAGERS

Créer un élément de repère, identifier un lieu.

LOCALISATION

Aux abords des bourgs, dans les cours de ferme, au niveau des carrefours, des calvaires, sur les places de ville, au niveau des entrées de ville.

végétaux **recommandés**

ARBRES

chêne vert
érable champêtre
marronnier (arbre de parc)
noyers (commun, hybride, noir)
platane (arbre de parc)
poiriers variétés anciennes
pommiers variétés anciennes
tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

2 le **bosquet** et la **haie champêtre**

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage), atténuer l'impact des embruns, produire du bois de chauffage (selon la surface des plantations et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques,

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, intégrer des bâtiments.

LOCALISATION

aux abords des bourgs (franges des bourgs, périphérie de lotissements, entrées de ville) et du bâti

végétaux **recommandés**

ARBRES

alisier torminal
cerisier à grappes
charme
chêne vert
cormier
érable champêtre
frêne commun
merisier
néflier
ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
poirier franc
pommier franc
prunier myrobolan

ARBUSTES

cornouiller mâle
cornouiller sanguin
fusain d'Europe
nerprun purgatif
noisetier commun
prunellier
sureau noir
troène commun
viorne lantane
viorne obier

3 la **haie libre** près des habitations

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Apporter un meilleur confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), améliorer l'équilibre écologique du jardin (en privilégiant les essences locales).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, donner de l'intimité, intégrer les bâtiments.

LOCALISATION

Dans le bourg.

végétaux **recommandés**

Ces végétaux plus horticoles sont à utiliser avec parcimonie en mélange avec les essences locales préconisées dans la haie champêtre.

ARBRES

cerisier à grappes
poirier variétés anciennes
pommier variétés anciennes

ARBUSTES

amélanchier
buis
fusain du Japon
noisetier à gros fruits
tamaris de printemps
tamaris d'été
troène persistant

b • le marais desséché

Le marais desséché est caractérisé par un paysage ouvert de grandes parcelles majoritairement cultivées, quadrillées par un réseau de voies d'eau. Le système hydraulique complexe de digues de canaux et de vannes qui le compose, permet d'évacuer les eaux de pluie vers la mer en hiver et de retenir l'eau pour l'irrigation en été. Ce système est progressivement supplanté par un drainage enterré.

Dans ce paysage, les arbres sont rares, seuls quelques buissons de tamaris et d'épineux longent les canaux rectilignes, bordés de roseaux (roselières). La végétation, typique des sols argilo-calcaire, longe les voies d'eau pour tenir les berges et accompagne le bâti pour le protéger du vent.

L'habitat est concentré dans les bourgs sur les îles calcaires. Les exploitations agricoles hors villages, sont le plus souvent isolées au milieu du marais desséché, héritages des anciennes "cabanes" établies sur les levées le long des canaux.

4 les **boisements linéaires** du **marais desséché**

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Créer un brise-vent (en mélangeant arbustes, cépées et arbres tiges), limiter l'érosion des sols, maintenir les berges.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois de chauffage (selon l'importance du linéaire et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques.

LOCALISATION

En bord de rives et de canaux, le long des chemins.

végétaux **recommandés**

ARBRES

chêne pédonculé
érable champêtre
frênes (commun, oxyphyle)
ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
saule blanc

ARBUSTES

bourdaine
cornouiller sanguin
prunellier
saules (cendré, marsault, osier)
sureau noir
tamaris de printemps

C • le marais mouillé

Il se localise en périphérie du Marais Desséché et joue un rôle de tampon vis-à-vis de celui-ci en absorbant les inondations.

Le marais mouillé est caractérisé par un réseau très dense de voies d'eau (fossés, canaux) plantées, délimitant des petites parcelles pâturées. L'agriculture y est basée sur un système extensif sur prairies inondables (zones d'expansion de crues en hiver).
La plantation d'arbres sur les berges des canaux constitue un système de valorisation agroforestier associant maintien des sols et production de bois de chauffage. La populiculture en régression depuis quelques années vient compléter ce système.
Les espaces moins favorables à la pâture sont densément plantés de frênes gérés en têtards ; ils constituent les "terrés". Petites parcelles étroites, les frênes y sont taillés à moins d'un mètre du sol, pour la production de bois de chauffage.
Les "mottes" à proximité des villages sont des espaces dédiés au maraîchage (partie Est du marais).

Les végétaux dominants sont les frênes, les saules, les peupliers de culture et les végétaux appréciant les milieux humides et inondables.

Aux franges du marais mouillé et du marais desséché, les communaux sont de vastes parcelles de prairies naturelles humides qui appartiennent aux habitants des communes. Vouées au pâturage collectif, extensif et plurispécifique (vaches, chevaux ou même oies) les communaux jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre biologique et hydraulique général du Marais Poitevin.

5 les alignements de **têtards***

OBJECTIF PAYSAGER

Préserver l'identité culturelle du paysage.

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Limiter l'érosion des sols, maintenir les berges, abriter le bétail.

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

Produire du bois de chauffage.

LOCALISATION

En bord de rives et de canaux, le long des chemins

végétaux **recommandés**

ARBRES

chêne pédonculé
frênes (commun, oxyphyle)
ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
saule blanc

* voir annexe : glossaire

6 les boisements **linéaires du marais mouillé**

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Limiter l'érosion des sols, maintenir les berges, créer un brise-vent (en mélangeant arbustes, cépées et arbres tiges), abriter le bétail.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois de chauffage, servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques.

LOCALISATION

En bord de rives et de canaux, le long des chemins.

végétaux **recommandés**

ARBRES

aulne glutineux (attention aux attaques de phytophthora)
chêne pédonculé
érable champêtre
frênes (commun, oxyphyle)
ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
saule blanc

ARBUSTES

bourdaine
cornouiller sanguin
prunellier
saules (cendré, marsault, osiers)
sureau noir

planter dans le **marais poitevin**

arbres de haut jet et en cépée

aulne glutineux C CÉ HJ
Alnus glutinosa
usage : *boisements linéaires en bords de rives et de canaux. Uniquement dans le Marais Mouillé. (attention au phytophthora)*

charme M C CÉ HJ
Carpinus betulus
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

chêne pédonculé C CÉ HJ
Quercus robur
usage : *alignement de têtards, boisements linéaires en bords de rives et de canaux.*

érable champêtre C CÉ HJ
Acer campestre
usage : *boisements linéaires en bords de rives et de canaux ; haie champêtre & bosquet, arbre isolé, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

frêne commun C HJ CÉ
Fraxinus excelsior
usage : *alignement de têtards, boisements linéaires en bords de rives et de canaux ; haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

frêne oxyphylle C HJ CÉ
Fraxinus oxyphylla
usage : *boisement linéaire, alignement de têtards en bords de rives et de canaux.*

merisier C HJ
Prunus avium
usage : *haie champêtre & bosquet sur les hautes terres calcaires.*

noyer commun C HJ
Juglans regia
usage : *arbre isolé sur les hautes terres calcaires.*

poiriers et pommiers C HJ
Variétés anciennes
usage : *arbre isolé, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

prunier myrobolan C CÉ
Prunus cerasifera
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

saule blanc C CÉ HJ
Salix alba
usage : *boisements linéaires, alignement de têtards en bords de rives et de canaux.*

tilleuls C HJ
Tillia cordata & platiphyllos
usage : *arbre isolé sur les hautes terres calcaires.*

planter dans le **marais poitevin**

arbustes & arbrisseaux

amélanchier C
Amelanchier canadensis
usage : *haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

buis P
Buxus sempervirens
usage : *haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

cornouiller sanguin C
Cornus sanguinea
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires ; boisements linéaires en bords de rives et de canaux.*

fusain d'Europe C
Euonymus europœus
usage : *, haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires*

fusain du Japon P
Euonymus japonicus
usage : *haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

noisetier C
Corylus avellana
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

sureau noir C
Sambucus nigra
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires ; boisements linéaires en bords de rives et de canaux.*

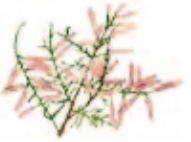

tamaris de printemps C
Tamarix africana
usage : *haie libre du bâti sur les hautes terres calcaires ; boisements linéaires en bords de rives et de canaux. Uniquement dans le Marais Desséché.*

troène commun M C
Ligustrum vulgare
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

viorne obier C
Viburnum opulus
usage : *haie champêtre & bosquet, haie libre près du bâti sur les hautes terres calcaires.*

P essences **persistantes** (gardant leur feuillage en hiver).
C essences **caduques** (perdant leur feuillage en hiver).
M essences **marcescentes** (dont le feuillage sec reste attaché aux branches en hiver).
HJ arbres de **haut jet** (qu'on laisse se développer).
CÉ arbres **utilisables en cépée** (qu'on taille à dix cm du sol la 3e année pour obtenir une ramification depuis la base).

tableaux de **synthèse**

ARBRES	ARBRE ISOLÉ	HAIE CHAMPÊTRE & BOSQUET	HAIE LIBRE *	ALIGNEMENT DE TÊTARDS	BOISEMENTS LINÉAIRES
ALISIER TORMINAL		●	●		
AULNE GLUTINEUX					●[1]
CERISIER À GRAPPES		●	●		
CHARME		●	●		
CHÊNE PÉDONCULÉ				●	●
CHÊNE VERT	●	●			
CORMIER		●			
ÉRABLE CHAMPÊTRE	●	●	●		●
FRÊNE COMMUN		●	●	●	●
FRÊNE OXYPHYLE				●	●
MARRONNIER	●				
MERISIER		●			
NÉFLIER		●	●		
NOYER COMMUN	●				
ORMES (CHAMPÊTRE, HYBRIDE, LUTÈCE)		●	●	●	●
PLATANE	●				
POIRIER FRANC		●	●		
POIRIER VARIÉTÉS ANCIENNES	●		●		
POMMIER FRANC		●	●		
POMMIER VARIÉTÉS ANCIENNES	●		●		
PRUNIER MYROBOLAN		●	●		
SAULE BLANC				●	●
TILLEUL À PETITES FEUILLES	●				
TILLEULS À GRANDES FEUILLES	●				
	HAUTES TERRES CALCAIRES			BORDS DE RIVES ET CANAUX	

ARBUSTES & ARBRISSEAUX	ARBRE ISOLÉ	HAIE CHAMPÊTRE & BOSQUET	HAIE LIBRE *	ALIGNEMENT DE TÊTARDS	BOISEMENTS LINÉAIRES
AMÉLANCHIER			◦		
BOURDAINE					•
BUIS			◦		
CORNOUILLER MÂLE		•	•		
CORNOUILLER SANGUIN		•	•		•
FUSAIN D'EUROPE		•	•		
FUSAIN DU JAPON			◦		
NERPRUN PURGATIF		•	•		
NOISETIER À GROS FRUITS			◦		
NOISETIER COMMUN		•	•		
PRUNELLIER		•			•
SAULES (CENDRÉ, MARSAULT, OSIERS)					•
SUREAU NOIR		•	•		•
TROÈNE COMMUN		•	•		
TROÈNE PERSISTANT			◦		
VIORNE LANTANE		•	•		
VIORNE OBIER		•	•		
TAMARIS DE PRINTEMPS			•		• [2]
TAMARIS D'ÉTÉ			◦		
	HAUTES TERRES CALCAIRES			BORDS DE RIVES ET CANAUX	

1 : uniquement dans le **Marais Mouillé**.
2 : uniquement dans le **Marais Desséché**.

* HAIE LIBRE : près du bâti, on veillera à composer des haies libres en utilisant quelques essences horticoles parmi les essences champêtres.

Essence horticole (◦) : plante cultivée pour l'ornement du jardin, ne se trouvant pas à l'état naturel dans le paysage local.

Essence champêtre (•) : plante poussant à l'état naturel dans le paysage local, ou éprouvée par un usage traditionnel.

annexe
glossaire

ARBRE TÊTARD

Il s'agit d'un arbre (principalement un frêne, un chêne ou un saule) dont on a coupé le tronc de 1 m à 3 m du sol. Il sert à la production du bois de chauffage (branches) et du bois d'œuvre (tronc). L'exploitation des têtards de frêne pour le bois de chauffage se répète tous 7 à 8 ans.

PHYTOPHTHORA

Phytophthora alni est un champignon microscopique s'attaquant à l'aulne glutineux. Afin d'en limiter la propagation il est recommandé de :

- s'assurer de la qualité sanitaire des plants (éviter de récupérer des pousses naturelles potentiellement infectées)
- planter sur le talus de la berge à plus de 50 cm au dessus du niveau de l'eau (le rôle de maintien des berges est alors moindre)
- privilégier la diversité en plantant les aulnes en mélange avec d'autres essences (proscrire les plantations monosprécifiques d'aulnes glutineux).

BOISEMENTS LINÉAIRES

Ce sont des bandes boisées plus ou moins épaisses bordant les cours d'eau. Quand ils se créent naturellement, ces boisement sont appelés ripisylve. Plantés, ils s'apparentent à une haie champêtre.

> conception & réalisation : CAUE de la Vendée.

> photographies : CAUE de la Vendée.

> photo aérienne de couverture : Michel Bernard, ECAV Aviation.

> avec le concours de la Chambre d'Agriculture de Vendée,
du Centre Régional de la Propriété Forestière
& du Service Environnement du Conseil Général de la Vendée.

> imprimé en décembre 2010 par l'Imprimerie AMD (49).